

L'ÉCHO DU CONSEIL



n°10



A la une

EDITO PAR VALÉRIE RIALLAND

page 3

RETRANSMISSION DES CONSEILS MUNICIPAUX : TOUJOURS DANS LE FLOU

page 4

SILENCE, ON VOTE !

page 5

INDEMNITÉ POUR FONCTIONS ITINÉRANTES : UN SOUTIEN MINIMAL
AUX AGENTS MUNICIPAUX

page 6

FOYER LOGEMENT RAÏ DE SOULEOU

page 7

QUELLE STRATÉGIE POUR LE PATRIMOINE COMMUNAL ?

page 8

DES CONVENTIONS QUI TOURNENT EN ROND SANS SUIVI NI AJUSTEMENTS

page 9

LES SUBVENTIONS DISTRIBUÉES AUX ÉCOLES

page 10

L'ÉCHO:

ZOOM SUR LE CONSEIL

«L'Écho du conseil» du groupe « Pour les Pradétans » a pour objet de vous transmettre une synthèse des échanges et interventions de vos élus qui ont lieu à l'occasion des conseils municipaux, en revenant sur les moments clés de ce dernier.

Tous les points et délibérations du conseil municipal font l'objet d'un travail de préparation, d'analyse, de propositions, dont l'unique intérêt est de construire un présent et un avenir pour Le Pradet et pour vous, Pradétan(e)s.

Vos élus

Valérie
RIALLAND



Viviane
TIAR



Martine
CABOT



Denis
TENDIL



EDITO

PAR VALÉRIE RIALLAND

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Le conseil municipal est l'instance où se prennent des décisions qui engagent l'avenir de notre commune. Il devrait être le lieu du débat, de l'échange et de la transparence. Pourtant, à chaque séance, nous sommes confrontés à une gestion opaque, une absence de réponse et un mépris du débat démocratique.

Nous posons des questions précises sur l'évolution du budget, sur la gestion du patrimoine communal, sur l'affectation des fonds publics. Nous travaillons, mais en face, nous n'avons que du silence, des justifications évasives, des chiffres qui fluctuent sans explication. Un budget ne se construit pas sur des artifices comptables, il engage l'avenir et la responsabilité de ceux qui le votent.

Nos finances locales ressemblent désormais à un labyrinthe où les millions apparaissent et disparaissent sans logique claire. 9 millions d'euros de dette aujourd'hui, 13 millions demain, sans la moindre anticipation des conséquences pour les Pradétans. Aucune épargne prévue, mais des emprunts toujours plus lourds. Où va notre argent ? Quels projets sont réellement financés ? L'opacité budgétaire ne peut pas devenir une règle de gouvernance.

Autre sujet de vigilance : la gestion foncière. Des bâtiments laissés à l'abandon, des locaux attribués sans vision d'ensemble, un patrimoine communal qui se dégrade faute d'anticipation. Une ville bien gérée ne peut pas naviguer à vue. Il est temps d'avoir une politique foncière réfléchie, qui valorise nos biens communaux au lieu de les laisser à l'abandon.

Enfin, un mot sur le respect des élus. Le mépris de l'opposition est devenu une habitude. Pourtant, nous représentons une part des Pradétans, ceux qui veulent une autre politique pour leur ville, plus responsable, plus transparente, plus proche du quotidien.

Nous méritons des réponses. Les Pradétans méritent des réponses.

Nous continuerons à demander de la clarté, du respect et du sérieux dans la gestion de notre commune.

Parce que Le Pradet mérite mieux.



Valérie Rialland
Présidente du groupe «Pour les Pradétans»
au conseil municipal

RETRANSMISSION DES CONSEILS MUNICIPAUX : TOUJOURS DANS LE FLOU



Depuis plusieurs mois, les Conseils Municipaux ne sont plus retransmis en vidéo, ni même en audio. Une situation que nous avons déjà dénoncée et qui prive de nombreux Pradétans d'un accès direct aux débats municipaux.

En décembre dernier, nous avions interrogé le maire sur cette absence de diffusion. Aucune réponse n'a été donnée depuis et rien ne figure à ce sujet dans le compte rendu officiel. Au cours de ce dernier conseil, nous avons réitéré notre demande. Cette fois encore, la réponse est restée floue : un « problème technique » serait en cause pour l'audio, sans aucun engagement sur la vidéo.

De nombreux habitants, dont Madame Maryse BASTOUL, présente ce jour-là, nous ont pourtant fait part de leur frustration car il n'ont pas pu suivre le déroulé de la séance en direct et en ont souffert.

Nous demandons une remise en place rapide de ces retransmissions.

La transparence démocratique ne peut être optionnelle.

SILENCE, ON VOTE !

Un budget en trompe-l'œil, une majorité muette

Le conseil municipal du 3 février dernier a été le théâtre d'un exercice budgétaire pour le moins surprenant. Comme chaque année, le budget primitif était soumis au vote. Ce document, censé refléter la gestion financière de notre commune pour l'année à venir, est pourtant truffé d'incohérences et d'interrogations. Mais le plus étonnant reste l'attitude du maire et de sa majorité : **aucune réponse aux questions posées par l'opposition, aucun débat, juste un passage en force.**

Nous avons pourtant soulevé des points essentiels. Comment expliquer que les dépenses de fonctionnement soient revues à la hausse pour plus de 1,3 millions d'euros par rapport aux chiffres annoncés en novembre dernier dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ? Pourquoi inscrire des investissements mirobolants quand on sait que leur taux de réalisation réel est historiquement faible (seulement 5 millions réalisés en 2023 sur 14 annoncés) ? Pourquoi l'épargne nette est-elle à zéro, forçant la commune à financer 80 % de ses investissements par de l'emprunt ?

Une gestion opaque et une dette qui s'envole

Ce budget 2025 confirme malheureusement les tendances inquiétantes des dernières années. L'encours de la dette, actuellement de 9 millions d'euros, va dépasser les 13 millions en 2025 avec le nouvel emprunt de 4,3 millions prévu dans ce budget, un seuil critique pour notre commune, avec des frais financiers en hausse et une capacité de désendettement qui franchira le seuil d'alerte prudentiel. En clair, nous nous engageons sur une pente dangereuse où chaque emprunt contracté pèsera lourdement sur les finances communales.

Et que dire des projets tant vantés dans la presse locale ?

Où sont passées les grandes annonces d'investissements pour le port des Oursinières ? Pourquoi ces dépenses fantômes qui disparaissent entre les promesses et le budget voté ?

Un budget adopté sans débat : les Pradétans méritent mieux !

Face à ces interrogations, nous avons tenté d'obtenir des explications. Mais **le maire a choisi la stratégie du silence**, imposant un vote sans répondre à la moindre de nos remarques. Une gestion municipale sans transparence, c'est une démocratie locale affaiblie.

Nous continuerons, avec notre groupe Pour les Pradétans, à exiger des comptes et à défendre **une gestion responsable et sincère**. Les finances communales ne sont pas un tour de passe-passe : elles doivent être claires, rigoureuses et au service des habitants.

À suivre... même si, pour l'instant, c'est le silence qui règne en mairie.



INDEMNITÉ POUR FONCTIONS ITINÉRANTES : UN SOUTIEN MINIMAL AUX AGENTS MUNICIPAUX

Lors du Conseil municipal, nous avons soutenu la mise en place d'une indemnité pour les agents municipaux qui utilisent leur véhicule personnel pour assurer leurs missions. Cette reconnaissance est essentielle, notamment pour les éducateurs sportifs qui interviennent quotidiennement sur plusieurs sites.

Cependant, la municipalité a fixé cette indemnité à **250 € par an**, bien en dessous du **plafond de 615 € prévu par l'État**.

D'autres villes ont pourtant adopté des montants plus adaptés comme **Metz qui a dernièrement fixé cette indemnité à 330 € avec une réévaluation annuelle indexée sur l'inflation**.

Face à la hausse des coûts du carburant, de l'entretien et des assurances, nous avons proposé une approche **plus équitable**, prenant en compte les frais réels à l'image des modèles mis en place dans d'autres collectivités. Cette solution aurait permis une compensation plus équitable et mieux adaptée aux besoins des agents.

La majorité municipale a rejeté cette proposition, affirmant qu'un ajustement n'était pas envisageable. Pourtant, de nombreux exemples prouvent le contraire, révélant ainsi un manque de rigueur et une certaine mauvaise foi. Elle a néanmoins maintenu son choix initial.

Nous continuerons à défendre des mesures plus justes pour soutenir ceux qui font vivre nos services publics au quotidien.



LE FOYER LOGEMENT RAÏ DE SOULEOU

Lors du conseil municipal, un avenant au bail du foyer logement Raï de Souleou, propriété de la commune depuis juin 2021, a été présenté. Ce foyer, rattaché au CCAS, accueille des personnes âgées. On nous explique aujourd'hui qu'une « **erreur matérielle** » se serait glissée dans la formule de révision annuelle du loyer, nécessitant une correction. Pourtant, cette erreur est restée invisible depuis 2021, sans que la majorité municipale ne s'en aperçoive.

« **Une simple coquille** », nous dit-on. Une erreur repérée et corrigée sans conséquence. Mais comment se fait-il que depuis **septembre 2021**, personne ne l'ait relevée ? **Pourquoi a-t-il fallu attendre plus de deux ans pour s'apercevoir que les loyers étaient mal calculés ?** Cette révision conséquente pourrait impacter fortement le budget de fonctionnement de la Résidence...

Mais surtout, une fois encore, **cette majorité ne s'intéresse visiblement qu'aux chiffres et oublie l'essentiel : l'état du foyer logement et les conditions d'accueil des résidents.**

Un propriétaire sérieux ne se contente pas d'ajuster des loyers, **il veille aussi à l'entretien de son bien.**

Pourtant, rien dans cette délibération ne mentionne le moindre suivi ou contrôle du bâtiment.

Nous avons donc demandé que la municipalité **intègre un suivi rigoureux de l'état du foyer logement et nous en informe.** Car il ne suffit pas de rectifier une formule pour (bien) gérer(en bon père de famille) un bien communal.

Il faut aussi s'assurer que les personnes âgées y vivent dignement.



QUELLE STRATÉGIE POUR LE PATRIMOINE COMMUNAL ?

La municipalité a soumis au vote une convention permettant la mise à disposition temporaire d'un local communal à la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM). Ce point a été l'occasion pour notre groupe d'aborder une question plus large : **quelle est la politique de la commune en matière de gestion de son patrimoine immobilier ?**

Un foncier communal sous-exploité

De nombreux bâtiments municipaux restent inoccupés ou mal utilisés, sans réelle perspective d'aménagement. Parmi eux :

- **La maison de la Première DFL**, qui se dégrade lentement faute d'occupation.
- **La maison Cortelloni**, dont l'avenir est flou.
- **La cave vinicole en centre-ville**, un site stratégique laissé à l'abandon depuis plus de dix ans et fragilisé par les récentes intempéries.

Ces lieux pourraient être mieux valorisés au service des habitants. Pourtant, aucune vision globale n'est proposée par la municipalité.

Une gestion au coup par coup ?

La mise à disposition du local pour TPM illustre une gestion opportuniste des bâtiments municipaux, sans anticipation ni cohérence. **Faut-il attendre qu'un bâtiment devienne inutilisable pour se poser la question de son avenir ?**

Nous avons demandé à la majorité de présenter un **plan de gestion précis du patrimoine communal**, intégrant :

- L'état des lieux des bâtiments municipaux
- Les projets de valorisation ou d'aménagement à court et long terme
- Une meilleure anticipation des besoins pour éviter des décisions prises dans l'urgence

Les finances de la commune sont contraintes, chaque espace doit être optimisé et entretenu.

Pourtant, équipement et rénovation des bâtiments communaux ne sont pas chiffrés dans les dépenses d'investissement du budget. Cela prouve que ce n'est pas la priorité du maire. Nous continuerons à porter ce sujet et à défendre une gestion responsable et cohérente du foncier communal.

DES CONVENTIONS QUI TOURNENT EN ROND SANS SUIVI NI AJUSTEMENTS

Deux conventions ont été reconduites mécaniquement, sans véritable bilan ni remise en question de leur efficacité.

Lutte contre l'algue Caulerpa taxifolia

Depuis plus de quinze ans, la commune finance des campagnes d'éradication de cette espèce invasive. Si nous partageons cet objectif, nous avons demandé des éléments concrets sur l'évolution de la situation. L'algue recule-t-elle réellement grâce à ces actions ? Dispose-t-on d'un bilan précis des interventions passées ? Pourquoi ne pas étendre la sensibilisation aux jeunes et aux écoles pour une prévention plus efficace ?

Un suivi plus rigoureux est indispensable pour ne pas renouveler cette convention par simple automatisme.



Réseau de radiocommunications TETRA : une extension sans contrôle ?

Ce dispositif, essentiel pour la police municipale et les secours, est en place depuis 2012. Pourtant, il est reconduit sans évaluation détaillée, ni transparence sur les coûts pour notre commune. Quels services municipaux l'utilisent réellement ? Pourquoi envisager une extension sans justification précise ? Comment s'assurer que la répartition des coûts entre les communes est équitable ? Nous avons exigé que son usage reste strictement limité aux missions de sécurité et de secours, afin d'éviter toute dérive inutile.

Nous avons voté en faveur de ces conventions, car nous reconnaissons leur utilité de principe. Mais nous avons exigé plus de transparence, plus d'évaluations et plus d'adaptabilité dans leur mise en œuvre. Gérer une commune ne doit pas se limiter à renouveler des contrats par habitude : il faut en mesurer l'impact et optimiser les moyens engagés.

LES SUBVENTIONS DISTRIBUÉES AUX ÉCOLES

Mais l'ont-elles été en concertation avec tous les acteurs de la vie scolaire ?

En aucun cas nous ne remettons en cause l'aide aux écoles. Nous soutenons pleinement toute initiative, tous les projets facilitant l'accès des enfants aux sorties scolaires et à des expériences pédagogiques enrichissantes.

Cette année, la municipalité prévoit **une enveloppe de 24 050 €** pour financer les projets pédagogiques et les classes transplantées dans les écoles publiques.

Toutefois, plusieurs interrogations persistent quant à la transparence et à l'efficacité de cette répartition.



Des montants suffisants ?

550 € par classe pour financer des sorties et des projets pédagogiques, est-ce suffisant alors que les coûts des transports et des activités éducatives ne cessent d'augmenter ?

1500 € par classe pour les séjours en classes transplantées, compte tenu du prix de journée apparaît insuffisant.

Une aide significative doit accompagner les enseignants pour une classe hors les murs, ces expériences sont riches de découvertes, facteurs d'épanouissement et de développement des enfants.

Pourquoi la suppression de la caisse des écoles ?

Autre sujet de préoccupation : la disparition de la caisse des écoles, qui garantissait une gestion transparente et collective des subventions scolaires en associant enseignants, parents et élus. Désormais, toutes les décisions sont prises par la municipalité seule, sans consultation ni débat. Quels sont les critères de sélection des projets ? Sur quelles bases sont-elles arbitrées ?

Nous demandons plus de clarté sur ces décisions qui concernent l'éducation de nos enfants.

Une Commission éducation inexisteante ?

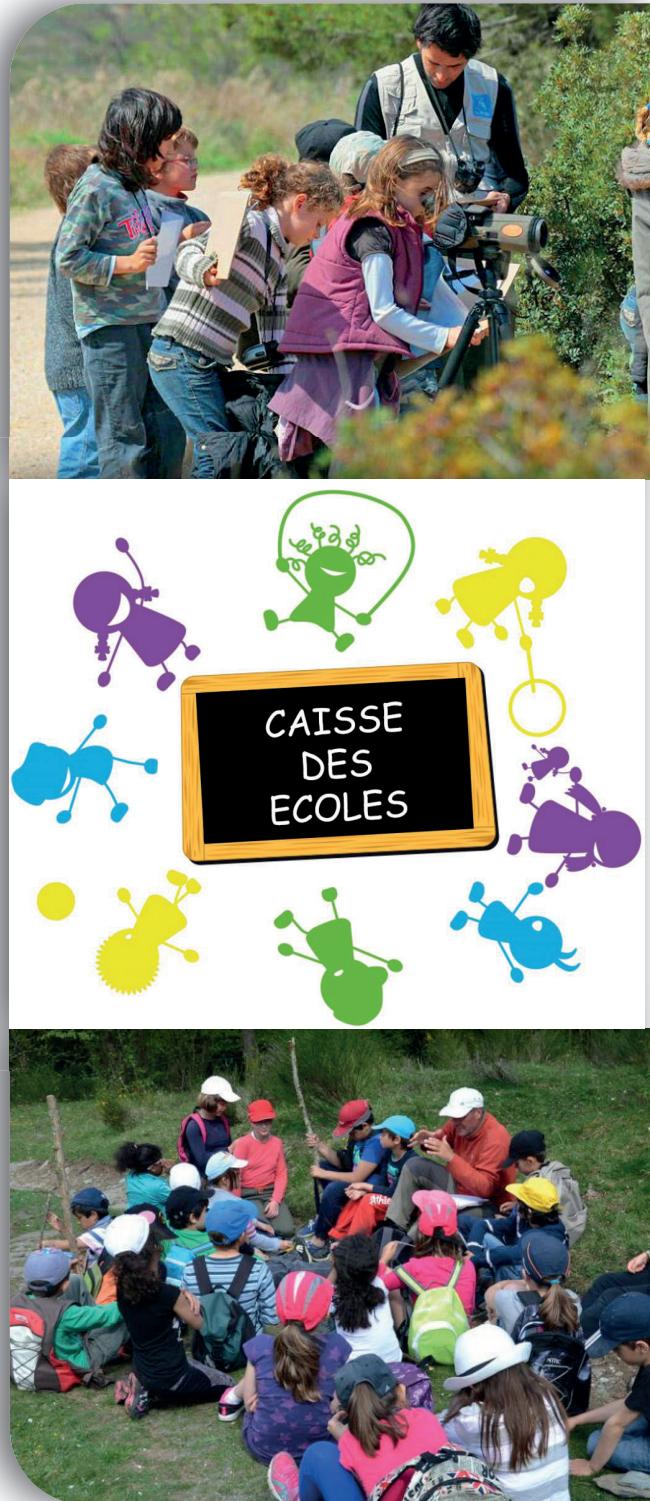
Enfin, la Commission Éducation, censée jouer un rôle de gestion, de coordination, de proposition, de suivi et de réflexion sur ces financements, ne se réunit que très rarement.

Cette commission devrait s'inscrire dans une politique éducative locale cohérente et dynamique.

Pourquoi cet organe est-il mis de côté ?

Notre objectif est de garantir que l'aide aux écoles soit équitable, efficace et transparente. Un retour à un véritable dialogue avec tous les acteurs éducatifs nous semblerait une avancée bénéfique permettant une gestion plus juste et plus cohérente des fonds publics.

Pour les Pradétans, nous restons mobilisés pour défendre une politique éducative au service des écoliers



PARCE QUE DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

**REJOIGNEZ,
NOTRE ÉQUIPE !**

ESPACE P.L.P

135 AV. DE LA 1ÈRE DFL - 83220 LE PRADET

CONTACTS

06 09 37 87 72

pourlespradetans@gmail.com

www.pourlespradetans.net



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Valérie **RIALLAND**

Viviane **TIAR**

Martine **CABOT**

Denis **TENDIL**